F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-quatrième session

Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018

Accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les petits États insulaires en développement du Pacifique

Résumé

Le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement est un document d'orientation générale visant à renforcer la cohérence et la coordination des efforts consentis au niveau régional et mondial en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement durable dans les PEID, mais aussi à aider les gouvernements de ces pays à améliorer leurs approches nationales et à veiller à ce que leurs besoins et priorités soient pris en compte dans les processus d'élaboration des politiques mondiales et régionales pertinentes.

La FAO travaille avec les pays membres et les partenaires de développement à l'élaboration de cadres régionaux pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial dans chacune des trois régions des PEID, notamment la région AIMS (Atlantique, océan Indien, mer Méditerranée et mer de Chine méridionale); les Caraïbes et le Pacifique. Dans la région du Pacifique, un «Cadre régional pour accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les PEID du Pacifique» (Cadre d'action pour le Pacifique) permettra de coordonner la mise en œuvre du Programme d'action mondial dans les PEID du Pacifique au cours des cinq prochaines années.

La FAO contribuera à la mise en œuvre du Programme d'action mondial par l'intermédiaire de l'Initiative interrégionale sur les PEID. Celle-ci comporte une composante transrégionale qui vise à promouvoir la coopération Sud-Sud, les partenariats et le partage de données d'expérience, ainsi que des composantes destinées à répondre aux spécificités et exigences des PEID des trois régions.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

MV748/f

APRC34

Le document présente également l'approche adoptée pour la mise en place des composantes du Programme d'action mondial et de l'Initiative interrégionale propres à la région Pacifique et met l'accent sur les activités prévues initialement par la FAO dans le cadre de l'Initiative interrégionale, jusqu'en décembre 2018.

Indications que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à donner des indications sur:

- les mesures jugées prioritaires telles que proposées dans le Cadre d'action pour le Pacifique et l'Initiative interrégionale;
- les solutions permettant d'accélérer l'intégration du Programme d'action mondial aux principaux forums régionaux du Pacifique, en particulier le Forum des îles du Pacifique, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Organisme des pêches du Forum des îles du Pacifique[1];
- les mesures qui doivent être prises en priorité par la FAO dans le sens du renforcement de la coopération et des partenariats avec les partenaires habituels et nouveaux, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID de la région Pacifique, compte tenu des grandes tendances et des principaux défis à relever, dont le changement climatique et les migrations.

I. Introduction

1. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont réclamé des mesures nouvelles et plus efficaces qui permettraient de mieux tenir compte des vulnérabilités spécifiques et particulières et des besoins en matière de développement propres aux PEID, à l'occasion de récentes rencontres de haut niveau telles que la Conférence internationale sur les PEID (Apia, septembre 2014), la Conférence de haut niveau sur la FAO et les PEID (Rome, juin 2015), la Réunion interministérielle sur les PEID (Expo Milan, octobre 2015), et plus particulièrement les conférences des Nations unies sur les changements climatiques de Paris (novembre 2015) et de Bonn (novembre 2017)[2].

2. La nécessité d'approches multipartites plus intégrées et plus ouvertes permettant d'apporter des solutions aux problèmes complexes que représentent la sécurité alimentaire, la nutrition et les changements climatiques a également été soulignée au cours de ces dernières années, notamment dans la Déclaration de Rome sur la nutrition[3], le Programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition[4], les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA)[5], le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition[6], la Déclaration de Milan sur le renforcement de la sécurité alimentaire et l'adaptation aux effets du changement climatique dans les petits États insulaires en développement[7], le Programme

[1] Le 11 novembre 2017, une réunion informelle entre le Directeur général de la FAO et les dirigeants de la région des îles du Pacifique s'est tenue au Siège de la FAO. Les dirigeants du Pacifique ont appelé à un partenariat plus fructueux entre la FAO et les organisations régionales pertinentes.

[2] Également une Table ronde de haut niveau qui s'est tenue lors de la Conférence de Bonn (Allemagne) sur les changements climatiques le 14 novembre 2017, concernant les mesures nécessaires en matière de climat, de sécurité alimentaire et de nutrition en vue d'atteindre l'ODD 2 (Faim Zéro) dans les PEID.

[3] Résultats de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition 2014. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/a-mm282e.pdf].

[4] https://www.unscn.org/en/topics/un-decade-of-action-on-nutrition.

[5] A/RES/69/15, Modalités d'action accélérées des Petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA). [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.sids2014.org/index.php?menu=1537].

[6] Comité de la sécurité alimentaire mondiale. 2015. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/AV031e.pdf].

[7] Résultats de la réunion interministérielle concernant les PEID. 2015. [Disponible en ligne à l'adresse: https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/8537MilanDeclaration.pdf].

de développement durable à l'horizon 2030[8], le Programme d'action du Pacifique pour l'avancement des femmes et l'égalité des sexes[9], le rapport de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique[10] et le rapport de 2017 sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde[11].

3. À cet égard et conformément au paragraphe 61 des Orientations de SAMOA, la FAO a été invitée à mettre en place un forum biennal consacré à l'élaboration d'un programme d'action permettant de trouver des solutions aux défis liés à l'alimentation et à la nutrition dans les PEID. En réponse à cette demande, la FAO a dirigé l'élaboration d'un programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID, en étroite collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

4. Le Programme d'action mondial est le fruit d'un processus participatif mené entre 2015 et 2017 et ayant fait intervenir de vastes consultations aux niveaux mondial, régional et national[12]. Le lancement officiel de ce programme a eu lieu lors de la quarantième session de la Conférence de la FAO (3-8 juillet 2017). Il a été entériné à titre de composante du thème biennal proposé pour 2018-2019, «Le changement climatique et ses incidences sur les travaux et les activités de la FAO»[13].

5. La FAO a travaillé avec les pays membres et d'autres partenaires de développement à l'élaboration de cadres régionaux consacrés à la mise en œuvre du Programme d'action mondial dans chacune des trois régions des PEID, notamment la région de l'AIMS (Atlantique, océan Indien, mer Méditerranée et mer de Chine méridionale), les Caraïbes et le Pacifique. Un «Cadre régional pour accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les PEID du Pacifique» (Cadre d'action pour le Pacifique) permettra de coordonner la mise en œuvre du Programme d'action mondial dans les PEID du Pacifique.

6. Les consultations entre la FAO, les dirigeants des PEID et les partenaires techniques[14] ont permis de répertorier une série de mesures prioritaires pour lesquelles il est urgent de mettre en place des partenariats et une coordination renforcés, afin d'aider les PEID du Pacifique à atteindre les objectifs du Programme d'action mondial. Ces mesures peuvent être réparties en quatre domaines prioritaires: 1) le renforcement de la base de connaissances à l'appui des mesures relatives à la politique multisectorielle; 2) le renforcement de l'engagement et de l'action multisectoriels; 3) l'amélioration de la durabilité, de la résilience et de la prise en compte de la nutrition dans les systèmes alimentaires des PEID du Pacifique; 4) l'intensification des mesures en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des principaux groupes visés.

7. La FAO contribuera à la mise en œuvre du Programme d'action mondial par l'intermédiaire de l'Initiative interrégionale sur les PEID. Il s'agit d'un mécanisme d'application permettant de répondre aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans les PEID, grâce à des mesures

---

[8] A/RES/70/1, Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030. 2015. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E].

[9] https://pacificwomen.org/wp-content/uploads/2017/09/web-RPPA-for-CSW1.pdf.

[10] APRC/16/REP, Rapport de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. 2016. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/a-mq230e.pdf].

[11] http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/en/.

[12] Des consultations ont été lancées par un groupe de haut niveau sur les PEID lors de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO à Rome (Italie), le 6 juin 2015. Une réunion ministérielle sur le renforcement de la sécurité alimentaire et de l'adaptation aux changements climatiques dans les PEID s'est tenue à Milan (Italie), du 14 au 16 octobre 2015. Elle a été organisée conjointement par la FAO, le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les PEID et le Gouvernement italien. Des consultations régionales ont par la suite été organisées pour les PEID des trois régions en marge des conférences régionales respectives de la FAO en 2016. Une réunion technique s'est également tenue du 1er au 3 novembre 2016 à Suva (Fidji).

[13] C 2017/REP, Rapport de la quarantième session de la Conférence de la FAO, Rome, 3-8 juillet 2017. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/a-mu208f.pdf].

[14] Les partenaires techniques suivants ont participé au développement de ce cadre: Le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, la Communauté du Pacifique, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

spécifiques prises aux niveaux mondial, régional, national et local. Cette initiative devra comporter trois composantes sous-régionales tenant compte des spécificités et des exigences de chacune des trois régions des PEID concernées par le Programme d'action mondial. Elle possède par ailleurs une composante transrégionale qui vise à promouvoir la coopération Sud-Sud, les partenariats et le partage des expériences.

8. Le présent document expose la démarche adoptée pour l'élaboration du Cadre d'action pour le Pacifique et de la composante de l'Initiative interrégionale propre à la région Pacifique. Il met l'accent sur les activités prévues initialement par la FAO dans le cadre de l'Initiative interrégionale pour la période allant de juillet à décembre 2018.

II. Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement

9. Le Programme d'action mondial a pour objectif d'accélérer les mesures prises en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les PEID, afin de soutenir les efforts entrepris dans le sens de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout en réunissant les objectifs de développement durable (ODD) et les Orientations de SAMOA. La perspective globale du Programme d'action mondial est d'aboutir au droit de chacun à disposer d'aliments sains, suffisants et nutritifs, d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes et de parvenir à une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles dans les PEID au bénéfice des générations présentes et futures.

10. Le Programme d'action mondial est un document d'orientation générale visant à renforcer la cohérence et la coordination des efforts consentis au niveau régional et mondial en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement durable dans les PEID. Il a également pour objectif d'aider les gouvernements de ces pays à améliorer leurs approches nationales et à veiller à ce que leurs besoins et priorités soient pris en compte dans les processus d'élaboration des politiques mondiales et régionales pertinentes. Il recommande une série de mesures aux niveaux mondial, régional, national et local permettant de réaliser trois objectifs interdépendants qui se renforcent mutuellement:

- des environnements propices à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- des systèmes alimentaires durables, résilients et tenant compte de la nutrition;
- des personnes et des communautés dotées de moyens d'accéder à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition.

11. Dans le cadre de l'appui apporté aux PEID pour la réalisation de ces trois objectifs, le Programme d'action mondial est structuré de manière à faciliter et orienter une approche globale et multisectorielle au recensement et à la mise en œuvre des mesures prioritaires permettant d'atteindre la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition dans les PEID.

12. Afin que le Programme soit une réussite, il faut: i) assurer que sa mise en œuvre adhère et soit intégrée aux stratégies régionales et nationales de développement de la sécurité alimentaire et de la nutrition; ii) renforcer la coordination de l'action des partenaires de développement aux côtés des gouvernements des PEID; iii) faire en sorte que le partage des connaissances et les activités interrégionales entre les PEID soient efficaces; iv) mobiliser et prévoir des ressources suffisantes et d'autres moyens de mise en œuvre.

13. La FAO facilitera l'exécution du Programme d'action mondial par le biais d'une double démarche: au niveau mondial, à travers la promotion et la sensibilisation, mais aussi le renforcement et la création de partenariats (y compris la promotion du Programme à l'occasion de diverses rencontres

de haut niveau); aux niveaux régional et national, en soutenant son adoption et sa mise en application par l'intermédiaire de l'Initiative interrégionale.

III. L'Initiative interrégionale sur les PEID

14. L'Initiative interrégionale a été mise en place par la FAO pour servir de mécanisme d'exécution du Programme d'action mondial. Elle met l'accent sur les thèmes pour lesquels la FAO est amenée à jouer un rôle primordial et s'appuie sur les projets et programmes existants et prévus par la FAO, en encourageant et en soutenant une action coordonnée et le partage des connaissances, et en facilitant l'échange de bonnes pratiques et la diffusion d'ensembles d'outils et d'approches communs dans les régions du Pacifique, des Caraïbes et de l'AIMS. Elle apportera une valeur ajoutée en encourageant la promotion de la collaboration à la fois interrégionale et intrarégionale.

15. En accord avec l'esprit du Programme d'action mondial, l'Initiative interrégionale met particulièrement l'accent sur le développement de nouveaux partenariats et le renforcement des partenariats existants au sein du système des Nations Unies et en dehors. Elle fait donc intervenir: le renforcement de la coopération et de la collaboration avec les partenaires de développement habituels de la FAO au sein de la région (le Centre australien de recherche agronomique internationale (ACIAR), le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, le FIDA, le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique); la création de nouveaux partenariats avec d'autres organisations participant à la mise en œuvre du Programme d'action mondial (l'UNICEF et l'OMS par exemple); le renforcement du partenariat et de la collaboration entre la FAO et les forums régionaux (le Forum des îles du Pacifique, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Organisme des pêches du Forum des îles du Pacifique), en réponse aux demandes des dirigeants des PEID du Pacifique lors d'une réunion informelle avec le Directeur général de la FAO qui a eu lieu le 11 novembre 2017 au Siège de la FAO.

16. Une matrice décennale de mise en œuvre s'appuyant sur les Cadres de programmation par pays de la FAO est en cours d'élaboration afin de faciliter la mise en œuvre de l'Initiative interrégionale. Les ressources proviendront en partie du programme ordinaire, mais aussi de financements extrabudgétaires incluant les contributions volontaires au Fonds fiduciaire créé en faveur des PEID. Des consultations avec le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial ont été engagées afin d'évaluer les possibilités d'application du Programme à l'élaboration de propositions pour les régions concernées par les systèmes alimentaires.

17. Compte tenu du caractère interrégional de l'Initiative, la FAO conduira une stratégie ciblée de mobilisation des ressources qui aidera à mettre en relation un large éventail de donateurs, de partenaires et de pays bénéficiaires et à trouver des opportunités de financement pour le programme. L'Initiative interrégionale encouragera la mobilisation de ressources financières par l'intermédiaire de mécanismes axés sur l'adaptation aux changements climatiques et aux chocs économiques, le renforcement de la production agricole et du développement du marché, et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

18. L'Initiative interrégionale favorisera également les échanges d'informations et de ressources humaines spécialisées dans l'accès aux mécanismes de financement consacrés au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience[15].

[15] Dont le Fonds vert pour le climat.

IV. Composantes du Programme d'action mondial et de l'Initiative interrégionale propres à la région Pacifique

Le contexte régional du Pacifique

19. Le Programme d'action mondial et l'Initiative interrégionale ont été conçus tout en reconnaissant que les PEID ont des problèmes communs qui les rendent particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, notamment la superficie limitée des terres, des milieux naturels fragiles et la pénurie de terres arables; une forte vulnérabilité aux changements climatiques, aux chocs économiques extérieurs et aux catastrophes naturelles; une grande dépendance à l'égard des importations alimentaires et d'un petit nombre de secteurs économiques; l'éloignement des marchés mondiaux; et les coûts élevés de l'énergie, des transports et de la communication.

20. Tous les PEID du Pacifique ont connu une transition alimentaire, des cultures de base traditionnelles vers des produits importés à base de céréales (riz blanc, farine de blé, pain blanc) et plus pauvres en micronutriments comme la vitamine A et le fer, et vers des aliments transformés, riches en énergie, en sucre, en sel et en matières grasses. Cette transition alimentaire, couplée au recul de l'activité professionnelle et physique, est responsable d'une augmentation rapide de l'excès pondéral, de l'obésité et des maladies non transmissibles qui y sont associées, au cours des trois dernières décennies[16]. Les PEID du Pacifique figurent parmi les sept principaux pays qui affichent les taux d'obésité les plus élevés au monde et comptent parmi les dix pays qui présentent la plus forte prévalence de diabète au niveau mondial[17].

21. Dans le même temps, la dénutrition, en particulier le retard de croissance, l'émaciation, l'insuffisance pondérale à la naissance et les carences en micronutriments, demeure une source de préoccupation majeure dans de nombreux PEID du Pacifique, notamment parmi les groupes vulnérables tels que les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de cinq ans. La moitié des enfants de moins de cinq ans en Papouasie-Nouvelle-Guinée (49,5 pour cent) et au Timor-Leste (50,2 pour cent) et environ un tiers dans les Îles Salomon (32,8 pour cent) et au Vanuatu (28,5 pour cent) souffrent d'un retard de croissance[18]. En moyenne, plus de 40 pour cent des enfants de moins de cinq ans et plus de 30 pour cent des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie[19]. Les PEID font donc face au «triple fardeau» de la malnutrition, qui apparaît comme la coexistence de plusieurs facteurs tels que la persistance de la dénutrition et des carences en micronutriments, couplés au problème croissant de l'obésité et des maladies non transmissibles qui sont associées. Ce triple fardeau de la malnutrition présente des coûts importants sur les plans social, économique et de la santé.

22. Le poisson et la pêche sont essentiels pour la plupart des PEID du Pacifique, tant sur le plan économique que culturel, et constituent la principale source de sécurité alimentaire dans la région. La majorité des produits de la mer consommés dans le Pacifique provient de la pêche côtière en eaux peu profondes et comprend le poisson, les mollusques, les crustacés et les algues marines. La pêche côtière représente la principale ou la deuxième source de revenu pour 50 pour cent des ménages de la région du Pacifique[20]. Cependant, la conjonction de la croissance démographique, d'une gestion inefficace des ressources de la pêche, de la surexploitation et de la pollution des ressources halieutiques en eaux

[16] Finucane, M., Stevens, G., Cowan, M. *et al*. 2011. "National, regional, and global trends in body-mass index since 1980: systematic analysis of health examination surveys and epidemiological studies with 960 country-years and 9.1 million participants." *The Lancet* 377:557-67.

[17] Banque mondiale. 2016. Pacific Possible: Health and Non-Communicable Diseases. Document d'information.

[18] OMS. 2016. Base de données de l'Observatoire mondial de la santé. UNICEF-WHO-WB Joint Child Malnutrition Estimates. [Disponible en ligne à l'adresse: http://apps.who.int/gho/data/node.main.ngest?lang=en].

[19] OMS. 2016. Base de données de l'Observatoire mondial de la santé. [Disponible en ligne à l'adresse: http://apps.who.int/gho/data/node.imr].

[20] SPC. 2015. *A new song for coastal fisheries – pathways to change: The Noumea strategy*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

peu profondes à proximité des côtes a occasionné un déclin important de la pêche côtière de subsistance et représente donc une menace pour la sécurité alimentaire dans la région.

23. Les animaux d'élevage apportent aux ménages ruraux des bénéfices importants. Ils sont une source de protéines animales (sous forme de viande ou de lait), apportent des revenus et constituent des réserves de capital, confèrent un statut social, permettent de lutter contre les adventices dans une diversité de systèmes de culture et fournissent des moyens de traction ou peuvent être utilisés pour le transport. Les prix des produits d'origine animale sont moins variables que ceux des cultures commerciales et leur production est moins affectée par la sècheresse, les cyclones, les organismes nuisibles et les maladies. Dans la région du Pacifique, les sous-secteurs de l'élevage sont en grande partie basés sur les petites exploitations, qui adoptent une gestion soit de subsistance ou partiellement voire hautement commerciale. Les grands producteurs de bétail du Pacifique (les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga et le Vanuatu, ainsi que la Nouvelle Calédonie) soutiennent environ six millions de personnes, dont 760 000 ménages ruraux. L'élevage commercial et de subsistance est pratiqué par 65 pour cent des ménages ruraux et fait donc partie intégrante des systèmes agricoles du Pacifique[21].

24. La nécessité de maintenir l'équilibre entre l'utilisation des ressources de la pêche et la conservation a été prise en compte par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Lors de la trente-troisième session de la Conférence qui s'est tenue à Putrajaya (Malaisie) en mars 2016, les Membres ont noté[22] que le potentiel de la pêche et de l'aquaculture pourrait être augmenté de manière significative. Ils ont reconnu que les cinq stratégies étroitement liées, mises en avant par l'Initiative pour une croissance bleue de la FAO[23] et associant des réformes d'ordre politique et institutionnel à une action concrète sur le terrain, offrent des perspectives d'exploitation durable à long terme des ressources de la pêche et de l'aquaculture, dans la mesure où elles permettent de concilier la croissance économique et la sécurité alimentaire avec la conservation des ressources aquatiques.

25. Les problèmes de sécurité alimentaire susmentionnés sont assortis de niveaux élevés de pauvreté (allant de 12,7 pour cent au Vanuatu à 31 pour cent aux Fidji)[24], d'une croissance démographique urbaine rapide, de taux élevés de chômage (en particulier chez les jeunes), ainsi que du manque de formation et de développement des compétences pour répondre à la demande en main d'œuvre.

26. De nombreux PEID du Pacifique sont confrontés à la fragilité économique, étant lourdement tributaires de marchés éloignés pour leur approvisionnement alimentaire[25]. Ceci implique des coûts importants en termes d'énergie, d'infrastructures, de transport et d'organisation, qui limitent les opportunités de développement du secteur privé nécessaires à la stimulation de la production alimentaire locale et augmentent le recours à l'importation de produits alimentaires transformés, moins nutritifs. L'agriculture est pratiquée essentiellement à petite échelle et les investissements dans l'agriculture commerciale et les techniques agricoles améliorées sont limités[26]. L'agriculture ne fait donc pas concurrence aux importations et a du mal à rester compétitive sur les marchés d'exportation.

27. Le secteur de l'agriculture gagnerait beaucoup à se concentrer sur le marché local et le remplacement des importations; la croissance du secteur privé pourrait constituer un facteur déterminant du succès de cette initiative. Il est important que les gouvernements du Pacifique puissent

---

[21] FAO.1998. Grazing Livestock in the Southwest Pacific: The Benefits from Improved Production. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau sous-régional pour le Pacifique, Apia, Samoa.

[22] FAO APRC/16/REP. Rapport de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (Putrajaya [Malaisie], 7-11 mars 2016). [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/a-mq230f.pdf].

[23] http://www.fao.org/policy-support/policy-themes/blue-growth/fr/.

[24] UNDP. 2014. The State of Human Development in the Pacific: A report on vulnerability and exclusion in a time of rapid change. Programme des Nations Unies pour le développement, Centre du Pacifique, Suva, Fidji.

[25] FAO Global Action Programme on Food Security and Nutrition in Small Island States: Supporting the Implementation of the Samoa Pathway. [Disponible en ligne à l'adresse: http://www.fao.org/3/a-i7135e.pdf]

[26] FAO. 2014. Food Security and Nutrition in Small Island Developing States (SIDS). [Disponible en ligne à l'adresse: http:// http://www.fao.org/3/a-i3927e.pdf]

créer un environnement politique plus propice à la croissance du secteur privé, notamment en termes de politiques des prix (taxes et subventions), de réforme des régimes fonciers et d'investissements dans les infrastructures de commercialisation[27]. L'adaptation au changement climatique et une plus grande résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires sont nécessaires de toute urgence afin de résister aux effets du changement climatique et des chocs économiques.

28. Les femmes jouent un rôle central dans les systèmes alimentaires des PEID du Pacifique et représentent 52 pour cent de la main-d'œuvre agricole de la région[28]. Elles accusent cependant un retard par rapport aux hommes pour ce qui est de l'accès aux ressources productives (y compris les terres et les équipements), au crédit et autres services financiers, ainsi qu'aux technologies. Le Plan d'action mondial met l'accent sur le pouvoir transformateur de l'égalité des sexes et son effet multiplicateur sur le développement durable et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que sa contribution à la croissance économique dans les PEID.

Le Cadre régional pour accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à la sécurité aliment aire et à la nutrition dans les PEID du Pacifique (le Cadre d'action pour le Pacifique)

29. Le Cadre d'action pour le Pacifique (2018-2022) a pour objectif de renforcer la cohérence et la coordination de l'aide des partenaires de développement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les PEID du Pacifique. Il est fondé sur le Programme d'action mondial mais se concentre sur un ensemble de résultats et d'actions prioritaires qui ont été identifiés par les PEID du Pacifique et leurs partenaires de développement comme étant essentiels à l'accélération des progrès dans le sens de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région.

30. Un premier atelier de consultation réunissant les représentants des PEID du Pacifique et les partenaires de développement a été organisé aux Fidji en novembre 2016. Il a été suivi d'autres consultations menées en 2017 avec les représentants des pays et les partenaires techniques.
Ces consultations ont permis de faire ressortir un certain nombre d'actions prioritaires, pour lesquelles des partenariats et une coordination renforcés entre les partenaires de développement doivent être mis en place d'urgence afin de soutenir les progrès dans le sens des objectifs du Programme d'action mondial au sein de la région. Ces mesures ont été réparties en quatre domaines prioritaires qui adhèrent aux trois objectifs généraux du Programme, tels que résumés ci-dessous:

Objectifs du Programme d'action mondial	Domaines prioritaires pour les PEID du Pacifique
1. Des environnements propices à la sécurité alimentaire et à la nutrition	1.1. Renforcement de la base de connaissances à l'appui des mesures relatives à la politique multisectorielle
	1.2. Renforcement de l'engagement et de l'action multisectoriels
2. Systèmes alimentaires durables, résilients et tenant compte de la nutrition[29]	2.1. Systèmes alimentaires des PEID du Pacifique plus durables, plus résilients et prenant mieux en compte la nutrition
3. Des personnes et des communautés dotées de moyens d'être autonomes pour une plus grande sécurité alimentaire et nutritionnelle	3.1. Intensification des mesures en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des principaux groupes visés.

[27] Ibid. FAO 2014.
[28] http://www.fao.org/fileadmin/templates/lon/Items/GAP_2nd_draft_Revised_13_Jan_Joint_with_annex.pdf.
[29] Ceci inclut les systèmes alimentaires aquatiques.

1.1. Base de connaissances renforcée à l'appui des mesures relatives à la politique multisectorielle

Les principales priorités répertoriées sont les suivantes: le renforcement du partage des connaissances, des expériences et des enseignements obtenus à partir de politiques et d'approches efficaces aux niveaux national, régional et interrégional; des systèmes complets élaborés pour le suivi des tendances en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que des résultats en termes de nutrition et de santé au sein de la région, afin de fournir des renseignements fondés permettant de renforcer la volonté politique à travers les secteurs et d'analyser l'impact des politiques et des programmes en vue d'orienter et de renforcer les investissements futurs.

1.2. Renforcement de l'engagement et de l'action multisectoriels

Les PEID du Pacifique ont fait ressortir la nécessité d'une aide renforcée afin d'assurer un engagement politique soutenu dans tous les secteurs concernés, d'améliorer la coordination et la cohérence multisectorielles des réponses nationales et d'augmenter les capacités humaines et institutionnelles à atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.1. Systèmes alimentaires des PEID du Pacifique plus durables, plus résilients et prenant mieux en compte la nutrition

Les principales priorités répertoriées sont les suivantes: la gestion durable de la pêche côtière et des ressources océaniques, terrestres et en eau douce; le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires et des communautés du Pacifique face aux changements climatiques, aux catastrophes et aux chocs; l'amélioration de la productivité, de l'efficacité, du principe d'ouverture, ainsi que de la sécurité et de la qualité des aliments, tout au long des chaînes de valeur.

3.1. Intensification des mesures en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des principaux groupes visés

Les dirigeants des PEID du Pacifique estiment que l'autonomisation des personnes, des familles et des communautés est un élément essentiel de l'approche régionale à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les domaines prioritaires pour lesquels une coopération renforcée est nécessaire sont les suivants: l'amélioration de l'accès des petits agriculteurs et entrepreneurs, en particulier des femmes et des jeunes, aux connaissances, aux ressources, aux services et aux débouchés commerciaux; l'amélioration du ciblage, de l'efficacité et de la prise en compte de la nutrition dans les programmes de protection sociale; et l'élaboration d'une approche régionale des possibilités de migration régulière, sûre et décente de main d'œuvre dans la région, tout en mettant à profit le potentiel que représente la migration quant à la diminution de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

31. Un projet de matrice définissant les mesures préliminaires, les résultats attendus et les partenaires de mise en œuvre a été élaboré sur la base de ces quatre domaines prioritaires. On compte que les partenaires de développement harmoniseront leurs processus de planification du travail avec les activités présentées dans le Cadre d'action pour le Pacifique.

Composante de l'Initiative interrégionale propre à la région Pacifique

32. Afin de faciliter le développement et la mise en œuvre de la composante de l'Initiative interrégionale propre à la région Pacifique, deux axes de travail sont en cours:

i) Programme d'aide initial (2017-2018)

Suite à l'atelier de consultation régionale organisé en novembre 2016 aux Fidji, un programme d'aide aux PEID du Pacifique a été élaboré afin d'assurer la coordination entre le Cadre de programmation commun pour les Îles du Pacifique, le programme « Impact sur la sécurité alimentaire et

nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation »[30], et d'autres initiatives. Au cours de l'année 2017, une allocation initiale a été versée par le Programme ordinaire de la FAO et complétée par des financements provenant du Mécanisme d'appui au Programme multipartenaires de la FAO. Le processus de planification de l'utilisation de ces ressources (mai-juin 2017) a joué un rôle essentiel dans la mise en place de l'aide apportée par la FAO dans la sous-région. La mise en œuvre de ces activités est prévue pour la période allant de juillet 2017 à décembre 2018. Les premières activités prévues par la FAO dans la région du Pacifique sont les suivantes:

1.1. Renforcement de la base de connaissances à l'appui des mesures relatives à la politique multisectorielle

- **Recherches sur l'impact des politiques en matière de prix des denrées alimentaires, en particulier des politiques fiscales.** Une plateforme d'évaluation des politiques relatives à l'alimentation et à la santé dans les îles du Pacifique sera mise en place avec la collaboration du George Institute et des universités de Sydney et de Deakin. Il s'agira de soutenir des sommets consacrés aux politiques alimentaires nationales, de développer et de faciliter l'adoption de politiques innovantes en matière de prix et de réglementation en vue d'obtenir de meilleurs résultats nutritionnels, et d'étudier les impacts des mesures politiques pertinentes concernant les schémas de disponibilité et de consommation des aliments. Le Centre de recherche pour la prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles dans la région du Pacifique et l'Université nationale des Fidji ont effectué des études en collaboration avec la Banque mondiale, sur les taxes récemment instituées sur les denrées alimentaires aux Tonga. Ces études ont fourni un aperçu de la manière dont la fiscalité pourrait être utilisée comme point de départ pour des actions entreprises au service d'une alimentation saine (www.fao.org/3/a-i8052e.pdf). Les résultats et recommandations de cette étude ont été communiqués au cours d'un atelier de consultation entre les parties prenantes, qui a eu lieu en septembre 2017 à Nuku'alofa.

- **Recherches sur les mesures permettant de diminuer les pertes après récolte tout au long des chaînes de valeur de la région du Pacifique et présentant un bon rapport coût-efficacité,** en partenariat avec les universités australiennes et éventuellement le Gouvernement australien (par l'intermédiaire du Centre australien de recherche agronomique internationale).

- **Prévalence de la sous-alimentation (PoU) et Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES).** Une aide spécifique sera accordée à certains PEID du Pacifique afin de suivre les progrès par rapport aux indicateurs 2.1.1 (PoU) et 2.1.2. (FIES) des Objectifs de développement durable.

- **Sensibilisation aux 21 indicateurs dont la FAO est l'organisme garant et élaboration d'une approche harmonisée pour la collecte et l'utilisation de statistiques agricoles et rurales dans le Pacifique;** par le biais d'un atelier de diffusion de l'information sur le Recensement mondial de l'agriculture 2020 et le partage des meilleures pratiques et des expériences relatives à d'autres développements méthodologiques, aux niveaux mondial et régional.

- **Élaboration en cours d'un nouveau Plan stratégique pour les statistiques de l'agriculture et de la pêche dans le Pacifique, avec la collaboration du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales**, afin de coordonner et de développer les statistiques et la capacité statistique de la région en matière d'agriculture et de pêche. Il s'agit d'un cadre de

[30] Un partenariat stratégique entre la FAO et l'Union européenne visant à consolider un environnement favorable à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi que l'agriculture durable, dans les pays et pour les organismes régionaux prioritaires.

gouvernance et de coordination consacré à l'élaboration d'une vision commune pour le développement de systèmes statistiques agricoles durables. Le Plan stratégique a été approuvé par le Comité permanent des statistiques du Pacifique en 2016, par les responsables de la pêche lors de leur dixième réunion en mars 2017, par les ministres de l'agriculture lors de la Semaine inaugurale de l'agriculture dans le Pacifique en octobre 2017 et par la cinquième Conférence régionale des responsables de la planification et des statistiques en novembre 2017. Le Plan stratégique sera publié conjointement par la FAO et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Il s'étend sur une durée de dix ans et comprend une phase préparatoire (2017) et trois phases successives (2018 à 2026).

1.2. Renforcement de l'engagement et de l'action multisectoriels

- **Partenariat avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique dans le cadre de la validation et de la mise en œuvre au niveau régional des Recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments.** Une proposition sera présentée lors de l'atelier de travail consacré à la validation de ces recommandations, qui seront ensuite diffusées et mises en œuvre au niveau régional. Les points de vue, les connaissances et les expériences des pays en matière de mise en œuvre seront intégrés dans un manuel d'orientation intitulé: «Mettre en œuvre les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments dans la région du Pacifique» (*How to implement the Pacific Regional FBDGs*). Au titre du Cadre de programmation commun pour les Îles du Pacifique, les pays intéressés pourront recevoir un appui technique supplémentaire en vue d'adapter les recommandations à leurs contextes et d'orienter toutes les politiques et les programmes qui influent sur les aliments et les régimes alimentaires.

2.1. Systèmes alimentaires des PEID du Pacifique plus durables, plus résilients et prenant mieux en compte la nutrition

- **Évaluation des perspectives d'augmentation de l'approvisionnement en thon sur les marchés intérieurs.** Ces travaux permettront d'évaluer les coûts et les avantages associés au développement du secteur de la pêche artisanale en vue de l'approvisionnement des marchés intérieurs en thon destiné à la consommation locale.

- **Études de cas sur les dispositifs de concentration du poisson (DCP).** Des études de cas sont en cours d'élaboration sur la contribution des dispositifs de concentration du poisson (DCP) à la sécurité alimentaire dans certains PEID du Pacifique, et seront fondées sur une analyse régionale menée en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et Worldfish.

- **Sommet mondial du fruit à pain et Stratégie pour le fruit à pain.** La FAO a apporté son appui au Sommet mondial du fruit à pain qui a eu lieu en octobre 2017 au Samoa. Elle soutient également la mise en place d'une stratégie de commercialisation du fruit à pain au Samoa.

- **Études et développement des capacités dans le domaine de l'agriculture contractuelle.** Une assistance technique est fournie aux pays sélectionnés pour la mise au point de modèles appropriés relatifs à l'agriculture contractuelle en tant que mécanisme destiné à connecter les producteurs et les marchés.

- **Partenariat avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique** afin de renforcer les capacités des pays membres à intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à la planification et à la programmation en matière de résilience au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture.

3.1. Intensification des mesures en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des principaux groupes visés

- **Appui apporté à l'élaboration de programme d'alimentation scolaire et de programmes d'éducation alimentaire et nutritionnelle.** Des études préliminaires et l'analyse des mérites relatifs des programmes existants seront menés dans l'ensemble des États Membres de la FAO dans la région[31]; un prototype générique de méthodologie ou de boîte à outil régional comportant les éléments nécessaires à l'établissement, à la mise en œuvre et au maintien de ces programmes dans les PEID du Pacifique sera mis au point.

- **Aide apportée aux groupes communautaires pour le développement des capacités** en matière de production et de transformation agricoles, et la sensibilisation à une plus grande consommation d'aliments sains et nutritifs produits localement.
- **Aide à la mise en place de programmes de jardinage scolaires** dans certains internats des Îles Salomon et du Vanuatu, afin de former les élèves à la production agricole et à l'importance de repas sains et nutritifs.

ii) Processus de planification des activités de l'Organisation pour 2018-2019 et Cadre d'action pour le Pacifique pour 2018-2022

Le processus de planification des activités de l'Organisation pour la période 2018-2019 et le Cadre d'action pour le Pacifique pour la période 2018-2022 sont l'occasion de renforcer de manière plus systématique l'intégration de l'Initiative interrégionale à tous les Programmes stratégiques, et au Programme de la FAO pour la région du Pacifique. Outre les activités spécifiques aux pays et à la région, l'accent est mis sur l'identification de domaines potentiels pour lesquels des partenariats renforcés et des activités de partage des connaissances entre les diverses régions des PEID peuvent apporter une valeur ajoutée, notamment:

- la création d'un réseau de collaboration régionale multi-organisations dirigeant la mise en œuvre du Programme d'action mondial dans la région, qui sera examiné et soumis à la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique en avril 2018 pour approbation;

- le renforcement des partenariats dans le cadre de la définition d'une démarche régionale en matière de biosécurité, qui inclut les végétaux, la pêche et les animaux d'élevage;

- d'autres domaines d'orientation potentiels tels que l'aide à la coordination interministérielle; la politique en matière de prix des denrées alimentaires; l'élaboration de recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments; la commercialisation du fruit à pain; la pêche côtière et les DCP; et les programmes scolaires d'éducation alimentaire et nutritionnelle.

33. L'Initiative interrégionale sera menée par l'intermédiaire de partenariats étendus et en harmonie avec les efforts conjoints des gouvernements des États membres du Pacifique et des partenaires de développement, y compris les organismes concernés du secteur privé, les organisations non gouvernementales, les organisations régionales et les partenaires internationaux. Le Cadre d'action pour le Pacifique permettra notamment de renforcer la cohérence et la coordination de l'appui des partenaires de développement dans le cadre de l'Initiative interrégionale du Pacifique.

[31] Les États membres sont les suivants: les Îles Cook, Fidji, les États fédérés de Micronésie, Kiribati, Nauru, Niue, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga, les Tuvalu et le Vanuatu. Les Tokélaou sont un Membre associé.